

27 sep 2004 -14:00

## Découverte de chevaux délaissés dans un manège

À la suite d'une plainte, un inspecteur-vétérinaire du service Bien-être animal du service public fédéral (SPF) Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement a contrôlé le gérant d'un manège à Ninove, où un nombre anormalement élevé de chevaux seraient morts ces dernières années.

À la suite d'une plainte, un inspecteur-vétérinaire du service Bien-être animal du service public fédéral (SPF) Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement a contrôlé le gérant d'un manège à Ninove, où un nombre anormalement élevé de chevaux seraient morts ces dernières années.

L'inspecteur-vétérinaire a constaté une nette différence dans le traitement et les soins des chevaux qui y sont mis en pension par leur propriétaire et ceux qui appartiennent au manège. Les chevaux des propriétaires privés étaient bien nourris, tandis que ceux du manège dépérissaient. Tous les chevaux montraient peu de vitalité et la plupart paraissait même avoir faim. La quantité de nourriture présente était de toute façon insuffisante pour les quatorze chevaux pensionnaires. L'entretien des écuries laissait également à désirer. Certains box n'avaient pas de litière et n'étaient pas nettoyés. En outre, il y avait peu de foin voire pas du tout. Le vétérinaire était rarement voire jamais consulté pour l'examen et le traitement des animaux malades. Il n'était même pas averti en cas de décès. Le service a décidé de saisir les 3 chevaux les plus sérieusement atteints et de les transférer à une autre adresse. Les autres chevaux ont été soumis à un programme de soins et de nourrissage strict qui sera contrôlé régulièrement. Tous les mois, le vétérinaire devra être appelé à cette fin. Comme en témoignent en annexe les photos des chevaux qui ont été prises vendredi dernier à leur nouvelle pension, il faudra encore de longs mois avant qu'ils retrouvent une bonne condition. Le service Bien-être animal du service public fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement a la tâche importante de surveiller le bien-être des animaux dans notre pays. Le point de contact du service Bien-être animal est accessible par téléphone (02/210.51.26) ou par courriel : protectionanimale@health.fgov.be. Personne de contact pour la presse et photos:Eric Van Tilburgh0475/63.04.89